

RÉUNION du 1^{er} CONSEIL D'ÉCOLE
COMPTE RENDU N°1
Jeudi 8 novembre 2018

Salle dite « d'anglais » de l'école Jacques-Yves Cousteau de Bignoux (86800)

Présents :

Les représentants de la mairie : M. Thévenet, Mme Rapiteau

Les représentants de parents d'élèves : Mme Neveu, M. Farrugia, Mme Rouil, Mme Charron

Les enseignants : Mme Bonnet, Mme Huet, M. Bourriaud et Mme Colin

Sont excusés :

M. Bonnet, IEN

M. Garcia, maire

Mme Lassus, représentante mairie

M. Caillot, enseignant

Mme Colin souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'école. Elle souhaite également la bienvenue à Mme Huet.

Secrétaire : M. Guilhem Farrugia

Début de séance à 18h30.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rôles et attributions du Conseil d'école ; résultats des élections
- Effectifs et répartition de la rentrée 2018
- Organisation du temps scolaire et péri-scolaire
- Sécurité à l'école
- Approbation du règlement intérieur
- Présentation du projet d'école 2018-2021
- Présentation des projets pour 2018-2019
- Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- Questions diverses

1. Résultats des élections :

Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 12 octobre 2018 ; 142 inscrits, 97 votants 11 blancs/nuls soit 86 suffrages exprimés (soit près de 69% des inscrits) (mêmes chiffres qu'en 2017). Les 4 sièges ont été pourvus par M. Farrugia et Mmes Charron, Rouil et Neveu. Il n'y a pas de suppléant. Mme Colin remercie les parents pour leur engagement envers l'école.

Titulaires	Suppléants
Mme Charron M. Farrugia Mme Rouil Mme Neveu	-----

➤ Rôle et attributions du conseil d'école :

Les attributions du conseil d'école sont définies par les articles D411-1 et suivants du code de l'éducation. (Renvoi au document transmis en début d'année par les représentants des parents d'élèves). Madame Colin rappelle la constitution du Conseil (le maire ou son représentant, un membre du conseil municipal, les représentants de parents en nombre égal au nombre de classe, les enseignants de l'école...) et ajoute que les parents suppléants ou d'autres personnes de la mairie peuvent être les bienvenues mais n'auraient pas de pouvoir de vote.

2. Effectifs et répartition :

La rentrée s'est faite avec 99 élèves répartis sur 4 classes, -6 élèves par rapport à l'an passé
Depuis la rentrée de novembre, 1 radiation, donc à ce jour 98 élèves.

Effectif et Répartition des élèves 2018-2019										
Noms des enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif des classes
Mme Huet		11	15							26
Mme Bonnet				13	11					24
Mr Bourriaud						13	10			23
Mme Colin Mr Caillot (les jeudis)								13	12	25

Pas de TPS scolarisés au vu de l'effectif de la classe.

➤ **Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2019-2020 :**

Un point est effectué sur les futurs effectifs probables dans les années prochaines. Au moins 7 enfants nés en 2016 sur la commune arrivent en PS. 12 CM2 vont partir au collège.

3. Organisation du temps scolaire pour 2018-2019 :

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)			
lundi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
mardi	9h-12h	13h30-16h	
mercredi	9h-11h	TAP Mairie 11h-12h	
jeudi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
vendredi	9h-12h	13h30-16h	

Le mercredi, la récréation est positionnée de 10h45 à 11h.

APC : les lundis et jeudis de 16h à 16h45.

36h sur l'année. 36 semaines d'école, 1h30/semaine donc pas toutes les semaines de l'année. Choix de ne commencer qu'après les vacances de la Toussaint, se laisser le temps d'une première évaluation. Les activités qui restent facultatives vont débuter semaine du 12 novembre. Les enfants fonctionnent en groupe restreint. Pour 2018-2019, la priorité est la lecture, conformément à la demande institutionnelle.

➤ **Organisation du temps péri-scolaire :**

Pour le renouvellement d'un PEDT, M. Thévenet répond que cela impliquerait *a priori* de créer un poste permanent de directeur de centre. Sans devenir centre de loisir, il serait nécessaire à la Mairie en ce cas de prendre en charge les activités du mercredi après-midi.

Il y a des réflexions qui sont amorcées sur le renouvellement du PEDT. Il est décidé qu'il serait bénéfique de programmer des réunions de travail sur ce point, en concertation avec les partenaires concernés.

Les représentants de la Mairie prennent la parole pour faire le point sur l'organisation de la semaine pour cette année. Un point est également effectué sur les TAP, avec présentation des activités de cette année. Les activités ont débuté le 5 novembre et se termineront le 29 mai 2019. La poursuite des activités en 2019-2020 est incertaine à ce jour.

4. Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est précisément relu par Mme Colin, point par point. Il est discuté et modifié lorsque cela s'avère nécessaire.

Ce nouveau règlement est voté à l'unanimité.

Les modifications y seront reportées et ce nouveau règlement sera transmis aux parents.

5. Hygiène et sécurité :

➤ **Sécurité :**

Exercice incendie : un premier exercice a été effectué le jeudi 27/09/18. Evacuation de 3,5 classes en 45 secondes.

RetEx : sonnerie peu audible pour CE et PS-MS, bien audible pour CM, complètement inaudible pour GS-CP. M. Thévenet a réalisé un point avec M. Rangier, électricien. Il fait état du fonctionnement des différentes alarmes et des configurations possibles pour des solutions optimales.

Il est demandé à la mairie d'organiser un exercice sur un temps de médiathèque ou de restauration. M. Thévenet en prend acte, mais explique que cet exercice doit être anticipé, compte tenu des conditions matérielles d'organisation du repas.

Le panneau point de rassemblement n'a pas encore été réalisé.

Exercice intrusion : un exercice « intrusion » a été réalisé le vendredi 19/10/18 à 11h20. Les enseignants ont été prévenus en amont : la décision de fuite a été prise en amont.

Il y a eu des discussions avec des élèves. Les plus grands ont été sensibilisés aux attitudes à adopter et celles à empêcher.

RetEx : augmenter la fréquence de ces exercices pour mettre en place des habitudes.

Il y aura trois autres exercices cette année.

En ce qui concerne la vérification des structures de maternelle et buts de foot, M. Thévenet rappelle qu'une vérification est effectuée tous les ans.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux réalisés cet été concernant les portes de la grande salle, les fenêtres et porte du dortoir, dans la classe de Sandrine, la porte vers l'extérieur dans la classe de Patrick. Ainsi que pour le nouveau portail de l'école.

➤ Hygiène des locaux : l'équipe enseignante fait régulièrement remonter à la mairie des constats de problème de chasse d'eau dans les sanitaires de l'élémentaire et de la maternelle. L'eau coule en continu. Sont également signalés des problèmes aussi de fuite d'eau du toit quand il pleut.

6. Les finances :

Au 31 août 2018, solde de la coopérative scolaire : + 2728,70 euros

- Petits achats 2017-2018 - 117,47
- 3 transports 2017-2018 - 370
- Animation CPIE 2017-2018 - 156
- Théâtre 2017-2018 - 99
- Adhésion OCCE + assurance -196,10

Il y a donc un solde à ce jour d'environ **1790 euros**.

La participation des parents s'élève à **768 euros** au 08/11/18.

2018-2019	50 familles sur 71	70%
2017-2018	40 familles sur 73	62%
2016-2017	48 familles sur 73	66%
2015-2016	56 familles sur 74	75%
2014-2015	58 familles sur 78	74%
2013-2014	70 familles sur 79	89%

L'équipe enseignante remercie les financeurs :

- La mairie : fournitures, participation aux transports, transport pour la piscine, participation de 80€ par enfant de CM et par année pour les sorties.
- L'APE : enveloppe de 1500 € à venir.
- Tous les parents, habitants de la commune, employés municipaux pour la « collecte de papier » qui finance l'adhésion USEP et plusieurs autres actions culturelles.

7. Présentation du projet d'école 2018-2021 :

Le projet d'école a été élaboré en 2017-2018 par les enseignants à partir de l'état des lieux : bilan du projet d'école précédent et de l'avenant 2017-2018.

Pour chacune des 4 ambitions :

1. Construire des apprentissages durables : répondre aux attendus de chaque cycle en portant une attention particulière aux fondamentaux
2. Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours : initier les parcours citoyen, de santé...
3. Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.
4. Se former (pour les enseignants)

des actions à mettre en œuvre ont été proposées. Le projet d'école a été validé par l'IEN pour l'IA-DASEN le 20/06/2018.

Observations :

Un projet qui tient compte du parcours de l'élève dans la dimension du cycle et celle inter-cycles. Les actions, variées, nombreuses répondent aux attendus de chaque fin de cycle, dans un subtil maillage entre l'acquisition des domaines fondamentaux, l'innovation et l'ouverture culturelle.

Validé le : 20 juin 2018

L'Inspectrice de l'éducation nationale par délégation de l'IA-DASEN :



8. Présentation des projets pour 2018-2019 :

- ✓ Actions autour du jardin et des oiseaux :
 - L'aménagement de l'arrosage et du composteur sera réfléchi.
 - Des ateliers d'embellissement seront envisagés lors des TAP avec Cassandra.
 - Des animations LPO sont prévues.
- ✓ Intervention d'étudiants de la fac des sports qui vont passer le CRPE, dans les classes des CE et des CM les vendredis après-midi :
 - Utilisation de la salle socio-culturelle les vendredis après-midi à partir de janvier 2019.
 - Des rencontres sportives (participer à la course de l'automne, à un tournoi de hand féminin, assister à un match de volley...) pour les CM sur des temps hors scolaires.
- ✓ Piscine pour les CP-CE1-CE2-CM1 les mardis après-midi du 8 janvier au 9 avril soit 11 séances :
 - M. Bourriaud et Mme Colin iront à la piscine
 - Mme Bonnet et Mme Huet resteront à l'école avec les PS-MS, GS et CM2
- ✓ USEP de la GS au CM : 3 classes (prise en charge financière des licences pour l'inscription par l'ASEB)
- ✓ « Ecole et cinéma » pour les élèves de Mme Huet (2 films sur Poitiers)
« Ecole et cinéma » pour les élèves de Mme Bonnet (3 films sur Poitiers). En lien avec ce 3^e film, il y aura un atelier au musée Ste Croix l'après-midi.
- ✓ Ateliers plastiques avec intervenante des Beaux-Arts de Poitiers pour les GS-CP.
- ✓ Repas de Noël : jeudi 13 décembre à midi à la salle socio.
Spectacle de Noël proposé et offert par l'APE: soirée du 13 décembre à la salle socio 18h30 + remise des achats de chocolats APE. Restauration partagée / buvette APE (à rediscuter).
- ✓ Photos de classes en janvier (cf mémo frigo distribué aux élèves).

✓ Défilé de printemps le vendredi 5 avril 2019.

✓ Fête de fin d'année : expo – kermesse APE en après-midi + soirée BBQ ?
Samedi 22 juin 2019.

9. Questions des parents :

Est-ce qu'il serait possible de prévoir par les parents en PS et MS des verres en plastique réutilisables ou des gourdes marquées au nom de l'enfant afin d'éviter l'achat de gobelets en plastique jetables ?

L'APE réfléchit à des verres en plastique réutilisables. L'école a manifesté son intérêt et a fait la demande d'une centaine de gobelets.

L'hygiène de ces verres lavables est cependant très problématique, ce que rappelle M. Thévenet. Il serait donc préférable de ne pas utiliser des verres réutilisables, notoirement sources de bactéries.

Le constat est que les gobelets en plastiques jetable sont amenés à disparaître. Compte tenu de l'hygiène de ces installations, une réflexion pourra être menée lorsque cette réglementation sera en vigueur.

Qu'est-ce qu'il est prévu par la mairie pour atténuer le son dans la cantine des petits ?

Quatre bureaux d'étude ont été contactés par la Mairie. Des démarches en ce sens sont engagées.

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 7 février à 18h30.

Fin de séance à 21h45.

Le secrétaire
M. Farrugia

La présidente
Mme Colin